



**PRATIQUES
MUSICALES**
amateurs & professionnels

CHAMBÉRY 2019 - 2020

 **opejs**
MUSIQUES ACTUELLES

Créée en 1982 et reconnue depuis 2004 comme établissement d'enseignement de la musique par le Ministère de la Culture et de la Communication, l'APEJS vous propose aujourd'hui sa nouvelle offre de formations musicales.

Celle-ci fait la part belle aux pratiques collectives.

En effet, jouer d'un instrument, chanter, c'est le plaisir de partager avec d'autres musicien(ne)s et la satisfaction de se produire sur scène.

Les musicien(ne)s-enseignant(e)s de l'APEJS, privilégiant le jeu collectif, auront à cœur de vous entraîner dans ce projet qui, nous l'espérons, vous apportera toute satisfaction.

Nous vous le laissons découvrir dans les pages suivantes.

Cette offre est complétée, comme chaque année, par notre formation MIMA destinée aux musicien(ne)s en voie de professionnalisation.

Belle année musicale à vous tou(te)s !

Arnaud Serre
Président de l'APEJS

SUIVEZ-NOUS SUR
WWW.APEJS.ORG OU SUR WWW.FACEBOOK.COM/APEJS

SOMMAIRE

PRÉSENTATION P. 2-3

INSTRUMENTS & CHANT P. 4

NOUVEAU Formule cours + atelier
NOUVEAU Formule chant + instrument (piano ou guitare)
Formule cours individuel

JEUNE PUBLIC P. 5

Éveil musical
NOUVEAU Formule cours + atelier enfants

ATELIERS SPÉCIFIQUES P. 6

Chanter sur scène
Atelier jazz vocal
Atelier mensuel violoncelle
Jouer et chanter sans tension
Feldenkrais adapté à la pratique musicale

LES ENSEMBLES P. 7

NOUVEAU Orchestre d'apprentissage débutants
Fanfare et Cetera
Chorale du monde

ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES P. 8

NOUVEAU Préparation à la scène
NOUVEAU Préparation à l'enregistrement
NOUVEAU Écoute et cohésion de groupe
NOUVEAU Choeur et lead dans le groupe
Autres dispositifs

COURS THÉORIQUES P. 9

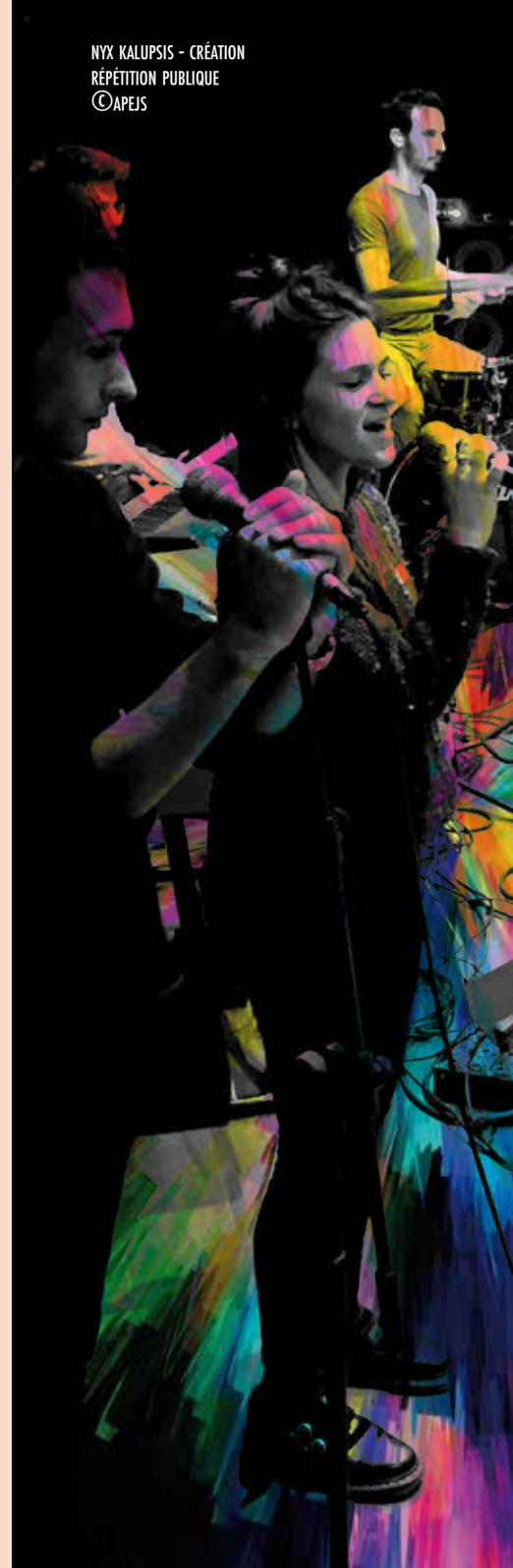
Formation musicale musiques actuelles
Culture musicale jazz

FORMATIONS PRO P. 10-11

Cursus MIMA
Formation continue
GACO & SGM musique

RÈGLEMENT INTÉRIEUR P. 12

INFOS PRATIQUES P. 13



PRÉSENTATION

L'APEJS est une structure d'enseignement dédiée à l'ensemble des musiques actuelles : jazz, pop, chanson, rock, funk, rap, musiques du monde, musiques électroniques...

Notre projet pédagogique place la pratique collective comme axe prioritaire et prend en compte la diversité de chacun.

- **De la formation initiale** (amateurs) **à la formation professionnelle** (cursus MIMA et formations spécifiques, Gaco et SGM Musique).
- **Des stages avec des artistes de renom** : Enzo Enzo, Christophe Godin, Philippe Prohom, Yann-Gaël Poncet, Jean-Paul Hervé...
- **Un accompagnement des pratiques** de groupes constitués, projets d'écoles de musique...
- Une équipe pédagogique composée de musiciens, dont la plupart sont titulaires d'un diplôme pour l'enseignement.

Des projets d'action culturelle, de création, de diffusion et d'insertion professionnelle :

- Des concerts d'élèves mettant en présence musiciens invités et musiciens enseignants.
- Des actions de soutien à la scène locale et à l'émergence.
- Des résidences d'artistes.



Installée au cœur de la Cité des Arts, l'APEJS bénéficie de :

- salles de cours équipées,
- salles d'informatique musicale,
- une grande salle de répétition,
- une salle de concert, La Soute, de 199 places debout,
- un auditorium de 220 places,
- une médiathèque regroupant un important matériel,
- un espace multimédia (consultation internet, utilisation de logiciels musicaux...).

PRÉSIDENTE

Arnaud Serre

DIRECTION

Marc Chalosse

ADMINISTRATION

Cécile Vuillerme
Darvey

COORDINATION PÉDAGOGIQUE

Emmanuel Martin

COMPTABILITÉ, FORMATION PROFESSIONNELLE

Roxane Gryson

COMMUNICATION

Anne Avogadri

RÉGIE

Baptiste Prado

En 2018 - 2019, l'APEJS c'était :

environ 221 élèves,
23 musiciens enseignants spécialisés,
50 concerts,
2 festivals : Un Moment de Jazz, Modulations - musiques électroniques et arts numériques,
17 stages à destination de publics divers : élèves musiciens, étudiants Université de Savoie, formateurs...

HÃ NƠI DUO AVEC NGÔ HỒNG QUANG & N'GUYEN LÊ
POUR LE FESTIVAL «UN MOMENT DE JAZZ» 2018
©ADLANE LEZZAR



**NOUVELLES
 FORMULES**

INSTRUMENTS CHANT

Afin de remettre la pratique collective au cœur de l'apprentissage d'un instrument, l'équipe pédagogique a imaginé pour vous ces nouvelles formules. L'enseignement proposé aborde une large diversité de styles (rock, jazz...).

■ FORMULE COURS + ATELIER (INSTRUMENT OU CHANT)

Cette nouvelle formule propose un travail sur l'instrument et une pratique collective sur un répertoire de Musiques Actuelles.

Le cours d'instrument ou de chant (à 4 élèves) alterne, toutes les 3 semaines sur le même créneau horaire, avec un atelier de pratique collective regroupant différents instruments.

Durée : 1h15 par semaine

Tarifs :	Normal	Réduit*	< 16 ans
	530 €	430 €	390 €

+ adhésion 30€

■ FORMULE CHANT + INSTRUMENT (PIANO OU GUITARE)

Ce cours à 4 élèves s'adresse aux chanteurs, guitaristes et pianistes qui souhaitent conjuguer la pratique instrumentale et le chant, soit en s'accompagnant soi-même, soit en accompagnant d'autres élèves.

Durée : 1h15 par semaine

Tarifs :	Normal	Réduit*	< 16 ans
	530 €	430 €	390 €

+ adhésion 30€

■ FORMULE COURS INDIVIDUEL

Vous préférez travailler votre instrument/voix en tête à tête avec votre professeur, c'est toujours possible !

Durée : 45 min. par quinzaine

Tarif :	710 €
---------	-------

+ adhésion 30€

*TARIF RÉDUIT : LYCÉENS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, RSA - SUR JUSTIFICATIF



JEUNE PUBLIC

■ ÉVEIL MUSIQUES ACTUELLES

Découvrir et débiter les Musiques Actuelles par la pratique instrumentale (matériel adapté fourni : guitare 1/2, 3/4, basse 3/4...).

Public : tout débutant de 5 à 7 ans

Durée : 45 min. par semaine, le mercredi de 9h15 à 10h

Intervenant : Jean-Baptiste Louis (titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant)

Tarif :	180 €
---------	-------

+ adhésion 30€

■ FORMULE COURS + ATELIER ENFANT - DE 12 ANS (INSTRUMENT OU CHANT)

Cette nouvelle formule propose un travail sur l'instrument et une pratique collective sur un répertoire de Musiques Actuelles.

Le cours d'instrument ou de chant (à 4 élèves) alterne, toutes les 3 semaines sur le même créneau horaire, avec un atelier de pratique collective regroupant différents instruments.

Durée : 1h par semaine

Tarif :	330 €
---------	-------

+ adhésion 30€



LES SOUTERIES
 ©APEJS

ATELIERS SPÉCIFIQUES

Afin de compléter son offre, l'APEJS propose également des ateliers spécifiques autour d'un instrument ou d'une pratique en particulier.

■ CHANTER SUR SCÈNE

À partir du projet artistique de l'élève, travail sur l'interprétation en situation scénique : conception, mise en espace et conduite du set musical.

Public : chanteurs ayant un petit répertoire
Durée : 3 rendez-vous de 3 h dans l'année
Intervenante : Céline Lambre

Tarif : 565 €
+ adhésion 30€

■ ATELIER JAZZ VOCAL

Travail polyphonique et polyrythmique, apprentissage des techniques utilisées par les vocalistes : chant à l'unisson / à plusieurs voix, solistes/chœurs, intonation, placement rythmique, phrasé, improvisation... Le répertoire est axé autour du jazz et ses musiques dérivées.

Durée : 1 h par semaine, le mardi de 18h à 19h
Pré-requis : adulte niveau avancé

Tarifs :	Normal	Réduit*
	280 €	250 €

+ adhésion 30€

■ ATELIER MENSUEL « LES BASICS DU VIOLONCELLE »

Apprentissage des premiers outils techniques indispensables à la pratique du violoncelle, mise en pratique des savoirs musicaux de base pour jouer ensemble et mise en place de routines de travail, cet atelier propose l'accompagnement des personnes qui souhaitent apprendre cet instrument de façon « autonome ».

Pré-requis : Adultes, 1 an de pratique minimum
Dates : 10 ateliers de 2 h, par groupe de 5 à 8 élèves

Tarifs :	Normal	Réduit*
	180 €	160 €

+ adhésion 30€

■ JOUER ET CHANTER SANS TENSION (MÉTHODE FELDENKRAIS®)

L'objectif est d'amener l'élève, à partir de la méthode Feldenkrais® à trouver détente et tonicité dans sa pratique artistique, en prenant conscience de ses tensions corporelles.

Public : toute personne ayant une pratique musicale régulière.
Durée : 6 rendez-vous d'1h à 2 élèves
Intervenante : Céline Lambre

Tarif : 190 €
+ adhésion 30€

■ FELDENKRAIS® ADAPTÉ À LA PRATIQUE MUSICALE

À partir de la méthode Feldenkrais®, prise de conscience de son mécanisme corporel (appui, souplesse, verticalité, équilibre, position, respiration...).

Ce cours permet de développer les liens entre geste mécanique et intention artistique.

Durée : 1 h par semaine, le lundi de 12 h 30 à 13 h 30

Tarifs :	Normal	Réduit*
	210 €	190 €

+ adhésion 30€



LES ENSEMBLES

■ ORCHESTRE D'APPRENTISSAGE ADULTES DÉBUTANTS

Ouvert à tous les adultes désireux de commencer la musique en profitant d'une dynamique de groupe, grâce à une méthode progressive et adaptée.

Instruments concernés : saxophones altos, clarinettes, flûte traversière, basse électrique et batterie. Possibilité de location pour les soufflants, informations au bureau de l'APEJS.
Durée : 1h par semaine, le mardi de 18h à 19h

Tarifs :	Normal	Réduit*
	200 €	180 €

+ adhésion 30€

NOUVEAU

En partenariat avec la Cité des arts de Chambéry, l'APEJS propose deux ensembles ouverts à tous. L'accès y est gratuit pour les élèves inscrits à l'APEJS, au CRR de Chambéry- Pays de Savoie ou en école de musique du département.

■ FANFARE ET CETERA

Orchestre de rue de la Cité des Arts qui rassemble cuivres, bois, percussions, accordéon, banjo et autres... autour d'un répertoire de musiques du monde et de créations originales.

Public : tout instrumentiste dès 16 ans.
Durée : le mardi de 20h à 21h, planning des répétitions élaboré en fonction des projets.

Tarifs :	Normal	Réduit*	< 16 ans
	150€	140 €	140 €

+ adhésion 30€

■ CHORALE DU MONDE

Travail polyphonique pour voix mixtes mêlant acquisitions techniques, éducation de l'oreille, phrasé, articulation, improvisation...

Public : ouvert à tous
Durée : 1h30 par semaine, le jeudi de 17h30 à 19h

Tarifs :	Normal	Réduit*	< 16 ans
	150€	140 €	140 €

+ adhésion 30€



COURS THÉORIQUES

L'apprentissage des bases théoriques permet le décodage et l'analyse des musiques que l'on veut pratiquer, ainsi que la découverte de courants stylistiques nouveaux.

ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES

■ PRÉPARATION À LA SCÈNE

1 journée de travail en studio de répétition avec un(e) musicien(ne) enseignant(e) de l'équipe,
1 journée en scène sur l'organisation du set, la scénographie et le rapport à la scène,
1 journée en scène sur la technique et le travail du son avec le technicien son de l'équipe.

Tarif : 600 €
+ adhésion 30€

■ PRÉPARATION À L'ENREGISTREMENT

1 journée sur arrangement/son/intentions de jeu avec un(e) musicien(ne) enseignant(e) de l'équipe.
1 journée de pré-production avec le technicien son de l'équipe.

Tarif : 340 €
+ adhésion 30€
(Nombre de sessions selon le nombre de morceaux à travailler)

■ ÉCOUTE ET COHÉSION DE GROUPE

Travail d'écoute musical et scénique, travail d'unité, place de chacun (musical et scénique), organisation du set, avec un(e) musicien(ne) enseignant(e) de l'équipe.

De 1 à 3 jours
Tarif journée : 250 €
+ adhésion 30€

■ CHŒUR ET LEAD DANS LE GROUPE

Polyphonie, ajustement vocal, adaptation des timbres, travail de chœur, travail des harmonies, cohérence, coordination vocale et instrumentale avec un(e) musicien(ne) enseignant(e) de l'équipe.

De 1 à 3 jours
Tarif journée : 250 €
+ adhésion 30€

AUTRES DISPOSITIFS

- Le dispositif « **Passe-moi le son !** » en partenariat avec le Brise-Glace d'Annecy, soutenu par le Conseil Savoie Mont-Blanc, permet aux groupes sélectionnés de bénéficier d'un parcours de formation, d'une résidence et de diffusions.
 - Plusieurs dispositifs départementaux de diffusion à l'attention de groupes constitués amateurs, repérés par des structures : « **Trafic de scènes** » et « **Attention Groupes** ».
 - En partenariat avec l'association Fac Music, les groupes d'étudiants inscrits à l'Université Savoie-Mont Blanc peuvent aussi bénéficier de locaux de répétition et d'un accompagnement.
- Renseignements et devis sur demande

■ FORMATION MUSICALE MUSIQUES ACTUELLES

Entraînement de l'oreille (accords, suites harmoniques, modes, grilles...), formation musicale (notation musicale, lecture), commentaire et analyse (structure et forme...), harmonie, notions d'histoire.

Cours divisé en 4 niveaux

- Niveau 1 : débutant n'ayant aucune connaissance de la théorie musicale,
- Niveau 2 : niveau début de second cycle Musiques Actuelles,
- Niveau 3 : niveau fin de second cycle Musiques Actuelles,
- Niveau 4 : prépare spécifiquement au cours d'Harmonie Jazz du CRR de Chambéry - Pays de Savoie.

Durée : 1h30 par semaine

Tarifs :	Normal	Réduit*
	340 €	310 €

+ adhésion 30€

■ CULTURE MUSICALE JAZZ

À partir de l'écoute et de l'analyse de la musique jazz, ce cours donne à l'élève une connaissance et une compréhension des caractéristiques dominantes des principaux courants des musiques actuelles.

Durée : 1h par semaine, le jeudi de 9h à 10h

Tarif : 100 €
+ adhésion 30€

Les élèves de l'APEJS bénéficient d'un tarif préférentiel (-20%) pour l'utilisation de www.meludia.com, logiciel en ligne d'ear training.

Chaque année, l'APEJS forme une vingtaine de musiciens et les accompagne dans leurs projets de professionnalisation.

Technique instrumentale, culture musicale et connaissance de l'environnement socio-professionnel de l'artiste sont autant d'éléments abordés pour amener le musicien à structurer son projet.

■ CURSUS MUSICIEN INTERPRÈTE DES MUSIQUES ACTUELLES « MIMA »

- Consolider ou réactualiser les fondamentaux techniques et théoriques nécessaires à l'exercice du métier de musicien des Musiques Actuelles.
- Optimiser un potentiel artistique afin de structurer un projet musical professionnel.
- Acquérir le titre "Musicien Interprète des Musiques Actuelles" (Certificat FNEJMA) de niveau IV, inscrit au RNCP.
- Permettre d'accéder à d'autres parcours de formation (Conservatoires, CEFEDM, ESM...). Pour ce faire, les élèves seront présentés au cours de leur cursus au BEM Musiques Actuelles, sanctionnant une fin de 2e cycle de Conservatoire.

Public et pré-requis : instrumentistes et chanteurs, ayant un niveau correspondant à plusieurs années de pratique régulière, une expérience de jeu en groupe, une pratique de la scène ainsi qu'une culture générale de niveau seconde de l'Éducation nationale ou équivalent. Nombre de places limité.

Durée : 650 heures en centre + 35 heures en entreprise

Contenu : cours d'instrument ou chant, Atelier polyrythmie selon niveau, Formation Musicale selon niveau, Atelier déchiffrage, Cours de culture, Cours de piano complémentaire, Atelier répertoire MIMA, Son et enregistrement, Travaux pratiques, Module Communication, Module Gestion des risques (Kiné - Gestion sonore - passage du Certificat de Compétences Professionnelles-CCP), Module Environnement socio professionnel, Masterclasses, Evaluations, Pratique collective complémentaire (fanfare, ens. vocal, feldenkrais), Suivi pédagogique, Stage en entreprise.

Dates : du 23 septembre 2019 au 21 juin 2020
(selon date d'examen MIMA)

Dates des auditions et dossier d'inscription sur www.apejs.org

Tarif : 2000 €
+ adhésion 30€



■ PARCOURS DE FORMATION CONTINUE

L'APEJS met en place des parcours de formation personnalisés répondant à différentes demandes :

- Parcours individualisés pour musiciens en activité souhaitant se perfectionner, acquérir de nouvelles compétences ou développer de nouvelles esthétiques en lien avec leur projet artistique.
- Modules spécifiques pour musiciens en activité souhaitant obtenir une certification (CCP gestion sonore, MIMA,...)
- Formations de formateurs collectives ou individuelles
- Parcours à la carte comédiens, danseurs ou circassiens souhaitant acquérir et développer des bases musicales pour diversifier leur projet professionnel.
- Cursus de formation pour salariés en reconversion.

Les contenus de formation peuvent porter sur des aspects de technique instrumentale, théoriques, culturels, liés aux nouvelles technologies, mais également structurels et administratifs.

Ces différents parcours peuvent être financés par les OPCO (Afdas, Uniformation,...), selon la situation des candidats.

Tarif : sur devis

■ PARCOURS GACO & SGM MUSIQUE

Le partenariat engagé entre l'IUT de Chambéry, le CRR Chambéry-Pays de Savoie et l'APEJS, fait des DUT GACO (Gestion Administration) et SGM (Science et Génie des Matériaux) des formations permettant aux étudiants d'effectuer sur 3 années un double cursus : universitaire (DUT) et musical (passage du BEM ou DEM selon niveau).

Contenu : dans ce cadre, les étudiants GACO ou SGM Musique effectuent, a minima, le parcours de formation suivant :

Cours d'instrument ou de chant (à 2 élèves)	45 min. /sem.
Atelier de pratique collective musiques actuelles (hors Ensemble vocal, Fanfare et Cetera, Pratique musicale et travail corporel)	1 h 15/sem.
Formation musicale selon niveau	1 h 30/sem.

Tarif : 950 €
+ adhésion 30€

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'APEJS est une école associative de formation musicale hébergée au sein de la Cité des Arts de Chambéry. Les règles énoncées ci-dessous constituent son règlement intérieur. Pour autant, elles ne préviennent pas toutes les situations possibles.

Le présent règlement s'applique à compter de la rentrée scolaire 2019.

Article 1 Adhésion, droits d'inscription, engagement de l'élève et démission

Outre les droits d'inscription, l'élève doit s'acquitter de l'adhésion à l'APEJS (30€). Celle-ci correspond à la mise à disposition de matériel et à des services divers (cf. page 2).

Les droits d'inscription sont également annuels. Les différents cours résultant d'une seule inscription ne sauraient être répartis entre plusieurs personnes. L'offre tarifaire jointe au règlement intérieur précise la durée et les conditions de déroulement des cours.

La totalité du montant des cours est due au jour de l'inscription. L'inscription enregistrée est définitive. Aucune somme engagée ne peut être remboursée en cas de rupture de l'engagement de l'élève sauf les exceptions mentionnées ci-dessous :

- maladie grave entraînant une incapacité de plus de trois mois, attestée par certificat médical.
- mutation professionnelle de l'élève (ou de sa cellule familiale pour les moins de 18 ans), à plus de 80 km de Chambéry à

la demande de l'employeur, attestée par ce dernier.

Pour ces deux cas, la cotisation reste acquise. Le remboursement des droits d'inscription est effectué au prorata temporis à compter de la date de réception des pièces justificatives par l'APEJS.

Aucun remboursement d'élèves inscrits dans les cursus GACO / SGM ne sera étudié hors du cadre d'une démission de leur cursus universitaire, et seulement pour les exceptions mentionnées ci-dessus.

Article 2 Paiement des droits

Le paiement des droits peut se faire par espèces, carte bancaire ou par chèque(s). Dans ce dernier cas, il est possible de les régler en 5 fois. Pour les cursus MIMA (sauf année préparatoire) il est possible de régler par prélèvement en 8 fois (frais bancaires en sus).

Les tarifs « lycéens », « étudiants », « demandeurs d'emploi », « RSA », « Jeunes moins de 16 ans » sont appliqués, sur présentation d'une pièce justificative.

Article 3 Assiduité aux cours

L'assiduité aux cours est obligatoire. Toute absence, motivée ou non, ne saurait en aucun cas donner droit, soit à un rattrapage, ou à un remboursement partiel.

Pour les élèves des cursus qualifiants (GACO, SGM, MIMA), toute absence dont le motif ne sera pas recevable fera l'objet d'un signalement auprès de l'autorité dont ils dépendent.

En cas d'absences non justifiées, l'admission dans l'année supérieure sera soumise à l'approbation du bureau de l'association.

Article 4 Suivi des présences

Une fiche d'émargement est impérativement signée par l'élève au début de chaque cours.

En cas d'absence constatée, un SMS doublé d'un mail sera envoyé aux responsables légaux des élèves mineurs. Par ailleurs, tout élève s'engage à avertir préalablement son professeur en cas d'absence prévisible.

Article 5 Changement de cours

Aucun changement de cours n'est possible durant l'année scolaire.

Article 6 Calendrier scolaire

Les cours sont dispensés de septembre à juin hors vacances scolaires (Académie de Grenoble, zone A). De même, il n'y a pas de cours les jours fériés.

Article 7 Usage des appareils connectés

En l'absence d'une demande explicite de l'enseignant, l'usage de téléphones portables, de tablettes ou d'ordinateurs portables est strictement interdit durant les cours.

Article 8 Auditions/Concerts

Tout au long de l'année, l'APEJS organise des rencontres entre élèves sous forme d'auditions ou de concerts hors les murs de l'école. Ces manifestations font partie intégrante du parcours de formation de l'élève.

Article 9 Absence de professeur

L'APEJS s'engage à remplacer tout cours qui n'aurait pu être dispensé par un professeur.

Article 10 Utilisation des locaux

L'utilisation des locaux se fait dans le respect du règlement intérieur de la Cité des Arts de Chambéry. Nous rappelons que, selon la législation en vigueur, il est formellement interdit de fumer dans les locaux.

Article 11 Respect du règlement intérieur

En cas de manquement au règlement intérieur de la part de l'élève, ce dernier peut être convoqué devant le Conseil d'Administration de l'APEJS, lequel peut prononcer sa radiation de l'association et son exclusion des cours.

L'adhésion à l'APEJS vous fait bénéficier de :

- l'accès aux salles de la Cité des arts pour répéter seul ou en groupe,
- du tarif adhérent aux spectacles de l'Espace Malraux Scène nationale (n° de la carte disponible au bureau de l'APEJS)
- du tarif réduit sur l'adhésion au Jazz Club de Savoie,
- de remises chez CGS Musique, Chambéry (10% sur les instruments hors promotion),
- un tarif préférentiel (-20%) pour l'utilisation de www.meludia.com, logiciel en ligne d'ear training,
- la gratuité de certains spectacles proposés par la Cité des Arts de Chambéry.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification ou d'opposition en contactant l'APEJS (Cité des arts, Jardin du Verney 73000 Chambéry / Tél. 04 79 71 76 40 / accueil@apejs.org)

INSCRIPTIONS

AU SECRÉTARIAT

Anciens élèves
du 3 au 7 juin 2019

Inscriptions ouvertes à tous :
du 10 au 28 juin 2019 et à partir du 19 août **sous réserve de places disponibles**

PAR COURRIER

Fiche d'inscription à télécharger sur www.apejs.org (à compléter et à nous retourner avant le 28 juin 2019)

CALENDRIER

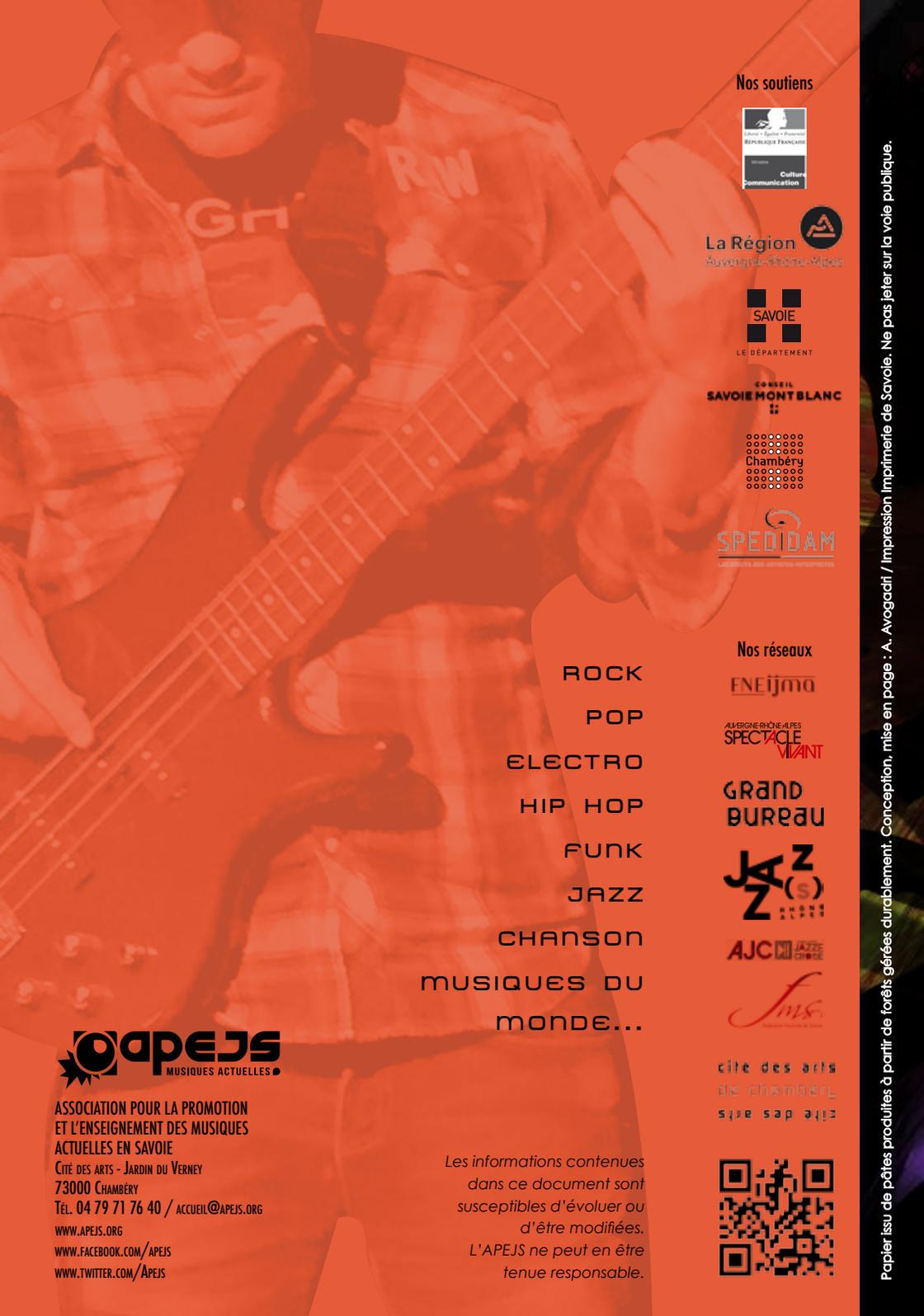
Pour les nouveaux élèves, des auditions seront réalisées la semaine du 16 septembre pour déterminer les groupes en fonction des niveaux de chacun (infos au secrétariat).

Début des cours :
lundi 23 septembre 2019
Fin des cours :
vendredi 19 juin 2020

VACANCES SCOLAIRES

Les cours sont suspendus pendant les vacances scolaires, ainsi que les jours fériés. Par ailleurs, l'APEJS est dépendante des périodes de fermeture de la Cité des arts de Chambéry.

Toussaint
du sam. 19 octobre au lun. 4 novembre
Noël
du sam. 21 décembre au lun. 6 janvier
Hiver
du sam. 22 février au lun. 9 mars
Printemps
du sam. 18 avril au lun. 4 mai



Nos soutiens



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



SAVOIE
LE DÉPARTEMENT



SAVOIE MONT BLANC
LE DÉPARTEMENT



Nos réseaux

ENEIJMA

Auvergne-Rhône-Alpes
SPECTACLE
VIVANT

GRAND
BUREAU

JAZZ
(S)

AJC

IMS

cité des arts
de chambéry
cité des arts



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
ET L'ENSEIGNEMENT DES MUSIQUES
ACTUELLES EN SAVOIE

CITÉ DES ARTS - JARDIN DU VERNEY

73000 CHAMBÉRY

TÉL. 04 79 71 76 40 / ACCUEIL@APEJS.ORG

WWW.APEJS.ORG

WWW.FACEBOOK.COM/APEJS

WWW.TWITTER.COM/APEJS

ROCK
POP
ELECTRO
HIP HOP
FUNK
JAZZ
CHANSON
MUSIQUES DU
MONDE...

Les informations contenues
dans ce document sont
susceptibles d'évoluer ou
d'être modifiées.

L'APEJS ne peut en être
tenue responsable.

